

18/06/2020



TOUS CORPS

Boycott du CTM du 18 juin

Le SNAPATSI et ses partenaires ont refusé de siéger au Comité Technique Ministériel.

Après une période de confinement durant laquelle les agents ont assuré la continuité d'activité des services, aujourd'hui la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale sont injustement et odieusement attaquées.

Nous sommes tous solidaires, quelque soit notre corps d'appartenance, notre grade nous faisons partie intégrante des forces de sécurité du Ministère de l'Intérieur.

Nous sommes des mères et pères de famille, des conjointes et des conjoints, des amis, des collègues, et nous devons tous être respectés et protégés.

Le SNAPATSI porte la voix des PATS qui sont aujourd'hui encore plus en attente de reconnaissance de la part de leur Administration.

Le SNAPATSI demande que la feuille de route sociale 2020 de la DGPN ne reste pas que de vaines paroles prononcées lors de la réunion du 18 décembre 2019.

Si la crise du Covid a perturbé le calendrier des réunions et négociations, le SNAPATSI tient à rappeler que les chantiers doivent reprendre très rapidement tels :

- La cartographie de la substitution,
- La reconnaissance des difficultés d'affectation en Ile de France et dans les bassins d'emploi déficitaires,
- La généralisation obligatoire des horaires variables,
- La reconnaissance des corps de PTS



- Le rétablissement des « enquêtes de moralité » pour les personnels recrutés administratifs, techniques, scientifiques, contractuels et vacataires au regard de ce qui est pratiqué pour les personnels actifs

- La complémentaire santé
- Le télétravail.



BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

LE SNAPATSI VOUS DEFEND !